



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 septembre 2020

La Croix-Rouge française ouvre son Centre national de Formation d'Apprentis

Dans le sillage de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée le 5 septembre 2018, la filière formation de la Croix-Rouge française, premier opérateur associatif dans le champ sanitaire, social et médico-social, a saisi l'opportunité de créer son propre CFA national. Cette initiative, permet d'accélérer l'insertion de ses apprenants mais aussi de les aider à financer leur formation tout en aidant ses propres établissements et de nombreuses entreprises partenaires de la Croix-Rouge française à se doter de personnels qualifiés, très difficiles à recruter dans le secteur sanitaire et social que l'on sait en forte tension. Une situation gagnant-gagnant.

Aider les étudiants à s'insérer professionnellement et à financer leurs études

Grâce à son nouveau CFA, la Croix-Rouge française **entend placer chaque année plusieurs centaines d'apprenants en alternance** au sein de ses propres établissements et dans ses entreprises partenaires (Orpea, Korian...). Ce dispositif s'offre à tous les étudiants âgés de moins de 30 ans, des 70 sites de formation que compte le réseau, préparant à **22 métiers : infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, masseurs kinésithérapeutes, ambulanciers, ergothérapeutes, assistants de service social, accompagnement éducatif et social et éducateurs spécialisés...**

A la rentrée de septembre 2020, ce sont **près de 100 apprentis qui ont intégré le centre de formation en apprentissage de la Croix-Rouge française** (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et infirmiers). Un démarrage très encourageant et prometteur.

Cette voie d'accès au diplôme leur **permet de bénéficier d'une rémunération de 800 à 1600 euros brut/mois** sur toute la période du contrat soit 2 à 3 ans pour les étudiants infirmiers mais surtout d'acquérir une expérience qui leur permet de gagner en confiance et de se professionnaliser. Les apprentis bénéficient dans la grande majorité des cas, **d'une offre d'emploi en CDI dans leur entreprise d'accueil dès la fin de leurs études**. En effet, près de 100% des étudiants trouvent un emploi en CDI moins de 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Une situation qui leur est extrêmement avantageuse.

Répondre aux besoins du secteur sanitaire et social en forte tension

La population senior grandissant d'année en année, de **nombreux établissements du secteur sanitaire et social rencontrent de très grandes difficultés pour recruter du personnel qualifié**. C'est le cas de la Croix-Rouge française mais aussi d'autres grands groupes du secteur qui peinent à recruter des aides-soignants pour prendre soin des personnes âgées. Cet état de fait a été entendu au gouvernement puisque le Premier Ministre Jean Castex a lui-

même annoncé le 15 septembre dernier à l'occasion du salon de l'apprentissage, « *qu'il n'y aura bientôt plus de quotas, et donc plus de limite à la quantité d'apprentis concernés par les formations d'aides-soignants et d'infirmiers* ».

Dans ce contexte, selon Marie-Luce Rouxel, Directrice déléguée à la formation à la Croix-Rouge française : « *avec les 18 000 étudiants que compte son réseau de formation dans les métiers d'infirmier, aide-soignant, masseur kinésithérapeute, infirmier de puériculture, ambulancier... la Croix-Rouge française est en capacité de collaborer fortement au développement de l'apprentissage et permettre ainsi d'augmenter le nombre de salariés qualifiés dans de nombreux domaines en tension* ».

Accompagner les partenaires de la Croix-Rouge française sur le plan national

Pour accélérer cette relation gagnant-gagnant avec ses partenaires, **la Croix-Rouge française met en place de nombreux contrats de partenariat avec des entreprises sur le plan national** notamment avec les groupes Korian, Orpéa qui recrutent des aides-soignants spécialisés dans l'accompagnement des personnes âgées.

La Croix-Rouge française les accompagne dans le recrutement d'apprentis sur tout le territoire français. A titre d'exemple, ce sont 27 ambulanciers, 25 aides-soignants et 11 auxiliaires de puériculture qui se sont formés par la voie de l'apprentissage dans les instituts Croix-Rouge d'Ile-de-France en 2019.

Cette approche nationale permet aux grands acteurs d'**aborder le recrutement de manière plus efficace en limitant les points d'entrée avec les 70 sites de formation** de la Croix-Rouge française (Instituts de Formations en Soins Infirmiers (IFSI), Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA), Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS), Instituts de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)...) et en pourvoyant l'ensemble de leur réseau réparti sur tout le territoire.

A propos de la filière formation de la Croix-Rouge française

Opérateur historique dans le domaine de la formation dès la fin du 19^{ème} siècle, la Croix-Rouge française gère 70 établissements de formation spécialisés dans les domaines du sanitaire et social, de la sécurité au travail, et répartis sur l'ensemble du territoire français.

Formation initiale permettant la formation à un métier :

- 102 instituts de formation
- 18 000 étudiants (infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, masseurs kinésithérapeutes, cadres de santé, ambulanciers, ergothérapeutes, assistants de service social, éducateurs spécialisés...)

Formation continue permettant la montée en compétences :

- 12 centres de formation professionnelle
- 147 000 stagiaires

A propos de la Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française compte près de 66 000 bénévoles et 17 000 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, métropolitaine et dans tous les territoires ultra marins, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes.

En 2019, plus de 86 000 victimes ont été secourues et plus de 166 000 citoyens ont été initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; plus de 70 000 actions ont été menées au titre de l'aide et l'accompagnement social ; 4 250 000 personnes ont été aidées à l'international ; 17 000 étudiants ont bénéficié d'une formation sanitaire et sociale...

La Croix-Rouge française constitue aussi le premier opérateur associatif dans le champ sanitaire, social et médico-social et compte au plan national 481 établissements et services.

En savoir plus : www.croix-rouge.fr

Suivez-nous sur : twitter.com/CroixRouge et sur Facebook